

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 FEVRIER 2014
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 04 février 2014 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT, sur convocation adressée le 28 janvier 2014
23 conseillers étaient présents

M. Daniel Forest a été élu secrétaire de séance.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 23 décembre 2013. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Président passe à l'ordre du jour.

Le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Syndicat Mixte des 3 Lacs : mise à disposition des équipements du SM3 lacs à la Communauté de Communes et approbation de la clé de répartition actif-passif
- Modification du plan de financement du Parc d'activités de Chabanne

M. Gaudon demande s'il est possible de rajouter en questions diverses : Informations sur le problème de la salle de Chéniers

M. Bathier souhaite rajouter : Le point sur la réalisation de vidéo-guides avec la Région et l'Office de Tourisme de la Vallée des peintres.

Les conseillers à l'unanimité acceptent ces adjonctions.

Le Président passe à l'ordre du jour

Domaine statutaire

Installation des délégués communautaires des communes entrantes au 1^{er} janvier 2014

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers pour la première réunion de l'année 2014. Il procède à leur installation.

Chambon Ste Croix : titulaires : TIXIER Patrick et MEIGNAT Didier

Chéniers : titulaires : GAUDON Gilles et DELAVEAU Marx, suppléants : MIAUX Denise et GAUTHIER Monique

Désignation des délégués des communes de Chéniers et Chambon Ste Croix au titre de la représentation/substitution au sein des syndicats concernés :

Les conseillers municipaux qui représentaient leur commune aux syndicats (SM E.Goué, SIERS, SIVU Habitat Bonnat Chatelus, SIVOM des 2 Creuse, représenteront la comcom au titre de la représentation substitution.

Représentation des communes entrantes dans les commissions d'études du conseil communautaire

Sont rajoutés aux membres des commissions internes de la Communauté de Communes :

- Tourisme, patrimoine et randonnée : M. Tixier Patrick et M. Gaudon Gilles
- Finances et développement économique : M. Gaudon Gilles
- Groupe de travail collecte et traitement des déchets : M. Delaveau Marx
- Groupe de travail énergies renouvelables : éolien : M. Delaveau Marx

Domaine Tourisme

Gestion/Animation Hôtel Lépinat

Mode de gestion / Direction/Animation

Le Président rappelle qu'un groupe de travail a été constitué, composé des vice-présidents, du président de l'Office de Tourisme, des maires de Crozant, de Chéniers et du Président de la comcom pour étudier les possibilités de gestion de l'Hôtel Lépinat : Délégation de Service Public (DSP), ou gestion en régie par la comcom.

Le président en rapporte les propositions :

Le groupe de travail a proposé la solution de gestion en régie avec la seule autonomie financière, c'est-à-dire une gestion intégrée avec création d'un budget annexe. Cette solution permet d'avoir une maîtrise de la gestion, avec une individualisation des dépenses et recettes.

Le président explique par ailleurs qu'il souhaite créer un comité de projets qui pourra émettre des avis sur le fonctionnement de la structure, et définir des orientations qui seront présentés au conseil communautaire. Ce comité de projets regroupera des représentants du conseil communautaire, en nombre majoritaire et des personnes extérieures compétentes ou ayant travaillé au projet (associations, experts, représentants d'organismes liés au tourisme...)

Le Président indique que l'OT a fait une proposition de mise à disposition, par convention, de son personnel pour l'animation/promotion du site.

Pour diriger la structure, il a été envisagé une mutualisation des moyens entre le site de la Tuilerie de Pouligny et l'Hôtel Lépinat par la mise à disposition partielle du directeur de la Tuilerie. Pour 2014, la mise à disposition du directeur se ferait sur la base d'un mi-temps à compter du 17 février, de façon à préparer dans de bonnes conditions l'ouverture de l'Hôtel Lépinat. Le directeur sera chargé d'élaborer un planning qui permettra de définir les moyens humains nécessaires et de préparer le budget prévisionnel. Ses propositions seront étudiées par le comité de projet avant d'être présentées au conseil communautaire.

Dès 2015, une mutualisation plus poussée est envisagée afin d'alléger les coûts de fonctionnement pour les équipements du territoire ayant cette même vocation culturelle : Tuilerie de Pouligny, Espace Monet Rollinat. L'idée étant, au final, de gérer ces sites au sein de la même structure qui pourrait devenir un établissement public local.

Une mutualisation avec le site des Ruines de Crozant (géré par un syndicat mixte composé du Conseil Général, de la comcom et de la commune de Crozant) est évoquée. Il revient aux instances du syndicat mixte de poser cette problématique avec la communauté de communes et l'office de tourisme.

Le conseil communautaire, à l'unanimité accepte les propositions du groupe de travail. Il autorise le président à signer la convention de mise à disposition du directeur de la Tuilerie de Pouligny avec la commune de Chéniers et décide le principe de création d'une régie de recettes pour l'encaissement de la billetterie, de tous les produits vendus dans la boutique et des diverses prestations de services.

Fixation des tarifs des entrées et périodes d'ouverture

Sur proposition du groupe de travail les tarifs suivants sont arrêtés :

Tarif adulte : 7 €

Tarif enfant (8-16 ans) : 5 €

Tarif adulte passeport : 6 €

Tarif enfant (8-16 ans passeport) : 4 €

Tarif groupe (à partir de 10 personnes) : 6 €

Tarif adulte CE : 5.50 €

Tarif CE enfant : 3.50 €

Gratuit pour les moins de 8 ans.

Périodes d'ouverture et horaires : Ouverture le 14 juin 2014.

En juin et septembre : De 14h à 19h les week end et jours fériés

Durant les vacances d'été : De 14h à 19h tous les jours

Du 1^{er} octobre au 30 mai : De 14h à 18h les week-ends, jours fériés et vacances scolaires toutes zones confondues

Fermé des vacances de Noël (inclus) à la veille des vacances de Février

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Vidéo-guides

Suivant la décision prise lors de la séance de conseil du 23 décembre, l'accord de la comcom sur la convention de partenariat avec la Région a été envoyée. Pour la signature, il faut attendre le passage à l'assemblée du Conseil Régional. Toutefois, un travail préparatoire a déjà été engagé et une réunion de travail avec l'Office de tourisme pourra avoir lieu dans la 2^{ème} quinzaine de Février.

SM 3 lacs

Convention à signer avec le syndicat pour mise à disposition des biens dans l'attente du transfert de propriété

Dans le cadre de la procédure engagée de dissolution du syndicat et dans l'attente de la prise d'effet de la pleine propriété par la communauté de communes, le Président présente un projet de convention de mise à disposition des biens situés sur les communes de La Celle Dunoise et du Bourg d'Hem appartenant au syndicat. Cette mise à disposition donne en effet la possibilité à la communauté de communes de gérer les biens.

Le conseil communautaire, à l'unanimité autorise le Président à signer cette convention

Clé de répartition Actif et Passif : le conseil entérine les propositions validées en séance du 28 octobre 2013 (pour lesquels il avait donné mandat aux élus représentant la comcom au syndicat de se prononcer favorablement)

Domaine Jeunesse/Sport Culture

Renouvellement convention d'objectifs avec le Centre d'Animation du Pays Dunois

Cette convention est signée pour des périodes de 3 ans. Il y a lieu de la reconduire pour la période 2014-2017. Le conseil autorise le président à la signer.

Domaine Economie

Aménagement numérique

Objectif : améliorer la couverture numérique du territoire pour un usage mixte (résidentiel et touristique) notamment en réduisant les zones blanches.

1. Phase Pilote (2013-2014)

Objectif : Montée du sud vers le nord avec Dun comme point de concentration pour créer un réseau de collecte – ramener la FO vers la Vallée de la Creuse

1.2 Liaison FO RN 145 - Dun

Liaison structurante RN145 – Dun (desserte Parc d'Activités au sud de Dun le Palestel), en passant par le NRA de Naillat :

1.2 Montée en débit ADSL sur la « Banane Nord » :

- Liaison Dun – Maison Feyne – Villard
- Lien Fresselines (Les Forges) – Nouzerolles

Options :

→ MED (montée en débit) :

- Liaison Colondannes-Sagnat-Lafat

A vérifier : demande d'une expertise complémentaire pour savoir si la couverture MED et les autres technologies (Radio, wimax, satellite...) permettent de couvrir le territoire à plus de 5 Mb/s → sinon à reporter dans le jalon 1 avec utilisation des fourreaux suite aux travaux d'ERDF.

- Lafat - La Chapelle Baloue
- Ou St Sebastien-La Chapelle Baloue

1.3 Couverture en Wifi/Wimax sur sites touristiques de la Vallée et zones blanches restantes

Objectif : traiter partiellement par radio certaines zones blanches et points touristiques

- Améliorer les débits disponibles sur l'ensemble de la vallée en équipant en wimax les pylônes du Conseil Général de Chéniers , La Celle Dunoise et Champsanglard
- Installation d'émetteurs radio au niveau du Bourg d'Hem Est et Chambon-Sainte Croix suivant étude et connaissance du projet d'aménagement numérique de la CC des 2 Vallées.

2. Phase Jalon 1 (2015-2019)

Constat : la MED dans la banane sud n'est pas pertinente car on ne traite pas 2/3 des abonnés.

Développement du FTTH :

- ZAPM Naillat/ Dun/St-Sulpice le Dunois

Pour le FTTH, les 3 ZAPM :

Patte liaison RN145-DUN vers Naillat

Lien Dun-St Sulpice

Options :

→ Si pas de MED sur liaison Colondannes-Sagnat-Lafat → FTTH sur ZAPM Lafat/Saint-Sebastien en fonction de la coordination des travaux ERDF afin de limiter les coûts.

C'est la nouvelle équipe issue des élections municipales de mars qui se prononcera pour valider les orientations au vu des coûts prévisionnels affinés par le syndicat mixte DORSAL.

Modification du plan de financement du Parc d'Activités de Chabannes

Il est modifié pour tenir compte des résultats du marché : l'autofinancement est ramené à 404 786.81 € HT représentant 42.39 % de la dépense prévisionnelle.

Questions diverses

salle polyvalente de Chéniers : Gilles Gaudon informe le conseil qu'une réunion est prévue en Préfecture avec la commune de Chéniers, la comcom Porte de la marche en Creuse et la comcom du Pays Dunois jeudi 6 février à 10h30 pour discuter du problème de la salle de Chéniers construite par la communauté de communes des deux Vallées. Depuis le 1er février, la salle est fermée par la CC2V et ne peut plus être utilisée.